

Compte rendu du conseil municipal du 5 février 2020

Présents : Mesdames : VILLEMUR Sylvie - FABIAU Isabelle -.Messieurs : BAUDOIN René - Fabrice COLRAT - VILLEMUR Xavier - SCHORNOZ Yann

Absents excusés : Mme POUJET Stéphanie - M. MONMARSON Aurélien – Mme PAUMARD Isabelle (donne procuration à René BAUDOIN) - Maxime MATTIUZZO (donne procuration à Yann SCHORNOZ) - WAGNER Thomas

Secrétaire de séance : M. Yann SCHORNOZ.

1) Approbation du compte rendu du 09/12/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Délibération SICOVAL convention de mise à disposition de matériel.

Une fois par an, le SICOVAL propose gratuitement des éléments permettant d'organiser des fêtes (tentes, podium, tables, ...)

Pour la fête d'Espanès à l'été 2020, l'association « Espanès Récré » souhaite louer 3 tentes ainsi que le petit podium.

Il est donc demandé au conseil d'accepter que le Maire signe la convention concernant cette location.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3) Délibération SICOVAL CAF 31 pour la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG)

La CAF de la Haute-Garonne a mis en place une démarche globale et transversale de contractualisation avec l'instauration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) qui englobe tous les champs d'intervention de la branche famille tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement,

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés, pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources locales (associations, fédérations, ...), la CTG renforce les coopérations et contribue à une plus grande efficacité et à une complémentarité d'interventions pour améliorer et renforcer le service rendu aux populations.

Le portrait de territoire 2018, élaboré par le Sicoval et base de travail du diagnostic territorial, a permis de définir 3 enjeux :

- partenariat : partager, relier, fédérer
- cohésion sociale : vivre ensemble, appartenance, entraide
- numérique : donner du sens, soutenir le lien social, préparer l'avenir

Cette démarche est construite en deux temps :

- définition des enjeux et des objectifs du projet social de territoire (convention)
- déclinaison d'un plan d'actions, travaillé en ateliers partenariaux durant l'année 2020, avec les nouvelles équipes municipales (avenant complétant la convention)

Lors d'un premier atelier (03 décembre 2019), regroupant élus et techniciens des communes, du Sicoval et de la CAF 31, des objectifs ont été élaborés sur la base des 3 enjeux repérés.

Ces objectifs sont les suivants :

1/ Partenariat

partager, relier, fédérer

Mettre en réseau les acteurs du champ de l'action et de la cohésion sociale

- o Assurer la cohérence de la gouvernance territoriale
- Organiser des temps de travail dédiés à la co-construction

- Définir un projet commun et lisible par l'ensemble des acteurs et des publics (visée, limites, valeurs, méthode, calendrier)
 - o Renforcer le partenariat entre Sicoval et communes
 - Clarifier et reconnaître la place de chacun dans le pilotage (proposition d'une gouvernance "tournante")
 - Définir le projet commun en précisant ce qui peut relever de l'initiative ou de l'expérimentation locale
 - Apporter un appui à géométrie variable (selon les besoins ou la taille des communes)
 - o Assurer le partenariat entre communes / Sicoval et autres partenaires (institutions, associations,...)
 - Informer et associer les autres partenaires au projet
 - Prendre en considération et en compte leur apport dans la globalité du projet
- Renforcer la cohérence éducative et améliorer la relation avec les familles
- o Renforcer la continuité éducative (des acteurs et des organisations)
 - Articuler perspectives et actions des uns et des autres
 - Adapter les complémentarités
 - Enrichir la connaissance des publics en impliquant usagers, parents, salariés...
 - o Renforcer la mutualisation et l'harmonisation
 - Mutualiser les ressources à l'échelle adéquate (intra-communale, entre communes, entre certaines communes et intercommunalité, entre l'ensemble des communes et l'intercommunalité...)
 - Organiser régulièrement des temps de travail technique entre coordonnateurs (ou représentants)

2/ Cohésion sociale

Vivre ensemble, appartenance, entraide

Adapter une offre de services aux publics et aux territoires

- Porter une attention particulière au parcours de vie des personnes (besoins spécifiques, ruptures, publics fragiles)
 - Maintenir et développer l'offre de services, d'accompagnement et d'accueil
 - Le handicap : *faut-il en faire un objectif à part entière ou pas ?*

Organiser la coordination opérationnelle des acteurs de l'action et de la cohésion sociale

- Accompagner les acteurs de l'action et de la cohésion sociales au regard de l'évolution sociétale (formation, écoute, échanges de pratique, veille, ...)

Lutter contre les discriminations et les précarités

Créer les conditions du Vivre Ensemble en favorisant le lien social, la solidarité et la mixité sociale

- Accueillir les nouveaux arrivants
- Favoriser la rencontre et le partage entre les générations
- Consolider et développer la participation citoyenne

3/ Numérique

Donner du sens, soutenir le lien social, préparer l'avenir

Accompagner aux usages du numérique pour tous les publics

- Accompagner la transformation du rapport de l'utilisateur avec l'administration (le 24/24 et sans se déplacer)
 - Accompagner, former les agents dans l'évolution des métiers
 - Accompagner particulièrement les seniors
 - Développer un parcours attentionné à chacun en proposant une proximité accessible à tous (mairie, périscolaire, commune-ressource, personnel mutualisé, itinérance, formation de personnel qui intervient à domicile)
 - Développer le partenariat avec le milieu associatif, les entreprises, les écoles, pour la formation des publics ; réaliser un état des lieux de l'existant en matière de matériels, compétence, médiation
 - Porter à connaissance les actions réalisées et en cours en matière d'inclusion numérique
- Eduquer au numérique pour tous les publics

- Développer le sens critique et l'éducation aux médias
- Prévenir les risques (démarches abusives, addictions)
- Proposer un parcours numérique, en pensant la continuité éducative et l'intergénérationnel
- Evoquer la notion de plaisir (innovation, FabLab)

Accompagner la parentalité

- S'adresser aux familles et pas uniquement aux enfants et aux jeunes
- Former les familles à l'utilisation d'outils d'inscription, de paiement en ligne, ...

Améliorer l'accès au droit et à l'information, lutter contre les déterminismes

- Utiliser le numérique comme un outil de lien social, de « réseau social »
- Développer la médiation entre les organismes et le public, depuis le « faire à la place de » jusqu'à l'autonomisation des usagers
- Assurer une veille sociale numérique pour repérer les publics fragiles (difficulté de lecture/écriture, refus du numérique)
- Conserver si possible une alternative au papier, en tout cas conserver le lien humain, notamment en direction des plus vulnérables

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de s'engager dans une démarche de partenariat avec la CAF31 en approuvant la Convention Territoriale Globale qui prend effet au 1^{er} janvier 2020 et pour une durée de 5 ans
- Autorise M. le maire à signer la CTG et son avenant déclinant son plan d'actions
- Charge M. le maire de l'exécution de la présente délibération et tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre

4) Délibération crédits d'investissement.

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération qui autorise à engager des crédits d'investissements à hauteur du quart des crédits votés l'année précédente (soit 1/4 de 58 462,21 euros c'est-à-dire 14 615,55 euros maximum) afin de régler les factures d'investissement avant le vote du budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager les crédits d'investissements tels que définis ci-dessus.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5) Questions diverses.

Aucune

La séance est levée à 21 H 30.

BAUDOIN René COLRAT Fabrice FABIAU Isabelle MATTIUZZO Maxime
Absent

MONMARSON Aurélien PAUMARD Isabelle POUJET Stéphanie SCHORNOZ Yann
Absent Absente Absente

VILLEMUR Sylvie VILLEMUR Xavier WAGNER Thomas
Absent